

## La complaisance envers Israël ne mène qu'au pire

16 août 2016



Une nouvelle fois la pratique scandaleuse de l'internement administratif provoque un vaste mouvement de grèves de la faim dans les prisons israéliennes. Alors que Bilal Kayed avait achevé le 13 juin dernier, de purger une peine d'emprisonnement de 14 ans et demi et que sa famille l'attendait pour sa libération, une mesure de 6 mois d'internement administratif lui a été signifiée. Refusant cet acte arbitraire, il est depuis le 15 juin en grève de la faim, accompagné par des centaines de ses camarades qui refusent comme lui la perspective d'une détention illimitée une fois leur peine expirée.

C'est précisément cette pratique qu'un Eric Ciotti, parti « enquêter » sur place avec un compère, a choisi de vanter sur Twitter, en parfaite convergence idéologique et politique avec le pouvoir israélien en place, prenant pour modèle « les centres de rétention administratifs israéliens » comme la prison d'Ofer. Exemple

scandaleux, dont il propose de s'inspirer pour la France, que cette mesure qui permet de tenir quelqu'un enfermé pour des périodes de 6 mois indéfiniment renouvelables sans avoir à lui fournir de motifs. Cela a même amené Jean-Jacques Urvoas à répliquer et récuser un tel modèle. Dont acte.

Coïncidence de timing, pendant la visite de ces admirateurs des « centres de rétention à l'israélienne », une nouvelle fois des structures d'habitation et d'élevage en territoire palestinien occupé financées par la France ont été détruites à Nabi Samuel, près de Jérusalem, suivant de peu celles d'Umm al-Kheir au sud d'Hébron. Cela a valu une énième condamnation du Ministère français des Affaires étrangères quelques jours après les nouvelles annonces de construction dans les colonies, notamment à Gilo.

Dans tous ces cas, on ne peut que constater la parfaite indifférence des dirigeants israéliens aux condamnations verbales ainsi que la poursuite continue de faits accomplis illégaux sur le terrain. C'est ce qu'a noté sans langue de bois Jean Arthuis, ancien ministre de Jacques Chirac et député européen, de retour d'une mission à Gaza, dans le reste de la Palestine et en Israël pour qui « Tout accrédite en effet l'hypothèse selon laquelle Israël déroule son plan d'occupation définitive des territoires par l'implantation de colonies, laissant à la communauté internationale le soin de maintenir la vie et un semblant d'espoir en Palestine. »

C'est donc à un réexamen de fond en comble de ses relations avec Israël auquel la France doit procéder aujourd'hui. Il n'est pas possible de continuer à vanter l'excellence des relations bilatérales et de pousser au développement de la coopération économique, notamment avec le programme de recherche européen Horizon 2020, tout en constatant que, jour après jour, les dirigeants israéliens s'emploient à ruiner toute solution politique fondée sur le droit international et la coexistence de deux Etats.

Cela demande le courage politique de mettre en œuvre sans délai des sanctions effectives pour s'opposer à cette politique qui est un déni des droits les plus élémentaires et une menace pour la paix.

Le Bureau national

## Lire aussi: AFPS

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > S'informer > Actualités >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/La-complaisance-envers-Israel-ne-mene-qu-au-pire